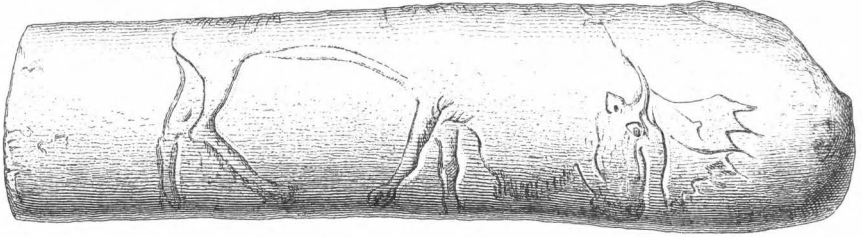
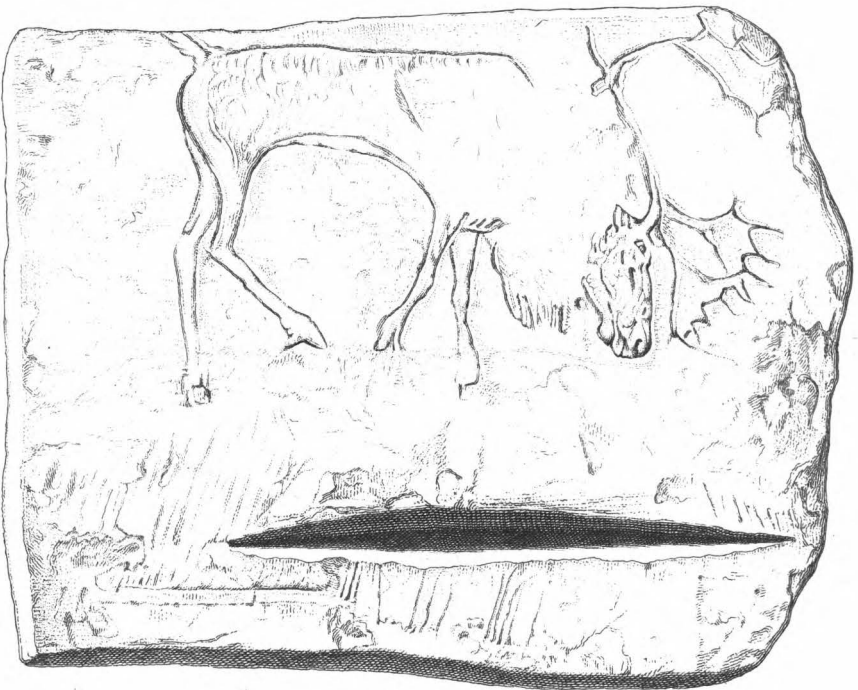


1.



2.



Ch^e Oury sc.

Imp. Ch. Charlier et Cie, Paris.

CAVERNE DE THAÏNGEN. (suisse.)

Dessin gravé sur bois de renne.

LE

RENNE DE THAÏNGEN

Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874

PAR

M. Alexandre BERTRAND

Extrait de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE — DIDIER et C^e

Quai des Augustins, 35

—
1874

Bibliothèque Maison de l'Orient



163476

LE

RENNE DE THAÏNGEN

Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874.

Une découverte des plus importantes vient d'être faite à Thaïngen, dans les environs de Schaffhouse, en Suisse, non loin du lac de Constance. Au commencement de cette année (1874), de jeunes enfants des écoles de Thaïngen faisaient, sous la conduite des instituteurs de la commune, une excursion de botanique. Le hasard les conduisit à l'entrée d'une caverne connue dans le pays sous le nom de Kesserloch (1). Ils y cherchaient des mousses et des lichens qui se rencontrent souvent dans ces sortes de grottes, quand leur attention fut éveillée par la présence, à la surface, de quelques os d'animaux mêlés à des silex taillés. Les instituteurs comprirent, de suite, qu'il pouvait y avoir là une *caverne habitée*. Ils se mirent à opérer une fouille, et recueillirent en quelques heures un certain nombre d'objets qu'ils s'empressèrent de communiquer à M. Heim, professeur de géologie à l'École polytechnique de Zurich, avec prière de les examiner. M. Heim reconnut immédiatement parmi ces objets des couteaux et des grattoirs très-caractérisés, mêlés à des ossements de renne et de cheval. Il ne douta pas un instant que la caverne ne fût une caverne de l'âge du renne et résolut d'aller l'étudier en détail.

« Le 5 janvier, écrit-il, j'étais à la besogne. Nous creusions et cherchions dans les couches inférieures. J'étais en train d'extraire, à

(1) Cette caverne, d'après M. le professeur Heim (voir *Ueber einen Fund aus der Renntierzeit in der Schweiz*, in *Mittheilungen des antiquarischen Gesellschaft in Zurich*, 1874, Band XVIII, Heft 5), est située à environ un kilomètre de la station de Thaïngen, où passe le chemin de fer. L'entrée est au niveau du sol. Elle mesure 11^m,50 de large sur 5 mètres de haut. La lumière y pénètre facilement et en abondance.

environ un mètre de profondeur (1), un fragment de bois de renne sur lequel j'avais remarqué une profonde incision : Voilà, dis-je à la personne qui travaillait avec moi, une belle entaille (M. Heim en avait déjà trouvé plusieurs analogues); c'est la plus profonde que nous ayons rencontrée. Et je déposai dans la corbeille le fragment encore tout couvert de terre. Le tout fut expédié le soir même à Zurich, sans que personne y eût touché, et remis au conservateur des collections géologiques du Polytechnicum. Chaque pièce fut par lui soigneusement lavée au pinceau, et me fut remise ensuite, sans observation aucune.

« Le fragment de bois de renne qui portait la belle entaille dont j'ai parlé me tomba de nouveau sous les yeux; en le retournant, je remarquai de l'autre côté quelques traits représentant évidemment la jambe postérieure d'un animal. Le dessin n'apparaissait que d'une façon confuse et ne pouvait être interprété que par un œil très-exercé; il était resté tout à fait invisible à M. le conservateur des collections entre les mains duquel il avait passé. J'entrepris, au moyen d'acides et d'huile de térébenthine, de le débarrasser de l'épaisse couche grasseuse et calcaire qui l'enveloppait comme d'une croûte. Les traits devinrent de plus en plus nets. Je vis enfin apparaître l'image à peu près complète d'un quadrupède. »

C'était une gravure à la pointe d'une grande finesse. M. Heim courut aussitôt annoncer sa découverte au Dr Keller. Les instituteurs furent prévenus; la caverne fut murée afin qu'aucun profane n'y pût pénétrer, et l'on décida que des fouilles régulières seraient entreprises au printemps (2). Ces précautions étaient justifiées par l'intérêt exceptionnel qu'offrait la pièce capitale dont je mets des dessins et un moulage sous vos yeux. (Voir pl. X, f. 1 et 2; le n° 1 représente le bois sous sa forme réelle, le n° 2 le dessin développé).

(1) M. Heim donne la description suivante des couches diverses qui composent la caverne. « La couche supérieure, dit-il, se compose, en partie, de fragments de roche calcaire provenant du plafond. Cette couche est jaune clair. Elle atteint par endroits 0^m,60 d'épaisseur. On rencontre ensuite une seconde couche noirâtre, formée de débris de matières organiques putrescibles, où se trouvent des os et d'autres débris. Cette couche noirâtre n'a pas moins d'un mètre d'épaisseur à l'endroit où la fouille a été pratiquée. Vient ensuite une troisième couche formée d'une terre fortement rougeâtre et bien plus puissante encore, puisque quand les travailleurs furent arrêtés par l'invasion des eaux ils n'en avaient pas atteint le fond quoiqu'ils eussent déjà traversé deux mètres de cette couche et pénétré, par conséquent, à plus de 3^m,50 au-dessous du niveau de la caverne; au centre de cette couche se rencontrent, en certains endroits, des parties noires et brunes. » (Heim, *l. c.*)

(2) Depuis, le grand conseil de Schaffhouse s'est emparé de la caverne avec l'intention de la faire exploiter pour le compte du canton.

La gravure à la pointe qui avait si vivement frappé le professeur Heim et le D^r Keller représentait, en effet, un renne debout dans l'allure d'un animal qui se promène en broutant. La tête, légèrement inclinée vers la terre, est reproduite avec une délicatesse de lignes extraordinaire. Les divers dessins que j'ai déposés sur le bureau (1) ne rendent qu'imparfaitement les traits de l'original; mais le moulage et surtout le moulage développé à l'aide de la gélatine, moulage que nous devons à l'habileté de M. Abel Maitre dont j'ai déjà eu occasion de citer le nom devant vous, vous permet de vous faire une idée exacte de cette œuvre vraiment étonnante des premiers habitants de la Gaule.

Cette œuvre est-elle donc authentique? et si elle est authentique, à quelle période de notre histoire primitive doit-on la rattacher? Quel enseignement ressort pour nous de ce fait inattendu? Dans quelle mesure les hommes de science doivent-ils adhérer aux conclusions de toutes sortes que l'on peut vouloir en tirer? Telles sont les questions dont j'ai demandé l'autorisation d'entretenir un instant l'Académie.

Et d'abord, il est clair, Messieurs, que si je me suis permis de présenter à votre compagnie la reproduction de cette gravure, c'est que je crois et que je crois fermement à son authenticité. Ce n'est point là seulement une impression de sentiment fondée sur le récit du D^r Heim, qui fait cependant déjà autorité; c'est une opinion raisonnée que j'espère vous faire partager. J'ai fait, dans ce but, le voyage de Zurich. J'ai longuement entretenu le D^r Keller et le professeur Heim. Je me suis fait redire toutes les circonstances de la découverte; puis, de retour à Paris, en présence des dessins et des moulages que je rapportais à défaut de l'original, j'ai groupé autour de ce fait nouveau tous les faits anciens analogues (et vous allez voir qu'ils sont déjà très-nombreux); et je suis arrivé à la conclusion que le doute n'est pas possible. J'ose donc dire que nous sommes en face d'un fait ayant tous les caractères de la certitude, d'un fait historique de très-grande conséquence et qui mérite, à tous égards, l'attention d'un corps savant.

(1) 1° Le dessin lithographié envoyé par le D^r Keller aux principaux archéologues français et étrangers; 2° le dessin annexé au mémoire du professeur Heim. — Celui que nous donnons est inédit. Il a été exécuté sur un excellent moulage dû à M. Abel Maitre, par M. Naudin, dont la série de dessins déposée au Musée de Saint-Germain est si remarquable. Nous pouvons en certifier la parfaite exactitude. Voir pl. X, n° 1, le bois du renne tel qu'il est, et n° 2, la gravure développée d'après le moulage sur gélatine de M. Maitre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, vous le savez, que l'on a trouvé des ossements travaillés dans les cavernes. Dès 1864, Édouard Lartet publiait dans la *Revue archéologique*, avec le concours de Henry Christy, un remarquable article où il signalait les résultats obtenus par lui à la suite de fouilles opérées dans la Dordogne. Une vitrine de la première salle de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, contenait les principaux spécimens de ces naïfs débuts de nos pères dans les arts du dessin. Cette exhibition des deux ou trois plus belles collections qui existassent alors eut un grand succès. Toutefois bien des doutes, bien des incertitudes restèrent dans les esprits. On se demandait, alors, ce que dans cette voie de recherches l'avenir tenait en réserve. Depuis *dix ans* la question a marché et je crois qu'elle est assez mûre pour être portée à votre tribunal. Il manque, en effet, toujours quelque chose à une vérité tant qu'elle n'a pas, pour ainsi dire, reçu de vous droit de cité.

Je vais m'efforcer de poser en quelques mots, aussi nettement que possible, les termes du problème, en dégageant des obscurités qui semblent encore les envelopper les éléments de solution qu'il contient. Toutefois il est un côté, le côté géologique, que je n'aborderai pas, non-seulement parce qu'il n'est aucunement de ma compétence, mais parce que je ne puis rien avoir à en dire dans une Académie dont l'un des membres est l'homme, je ne dis pas de France, mais d'Europe, qui connaît le mieux cette question (1).

Il y a dix ans, on avait signalé une *soixantaine* de cavernes. On en connaît aujourd'hui plus de *trois cents* (2). La *Commission de la topographie des Gaules* a même pu, avec le secours de ses correspondants et le concours de M. Gabriel de Mortillet, attaché du Musée de Saint-Germain, en dresser une carte qui va paraître. Je vous en ai apporté la première épreuve. Ces trois cents cavernes n'appartiennent pas à moins de quarante départements. Une *trentaine*, en outre, sont signalées en Belgique, *trois* en Bavière et *trois* en Suisse. On en découvre tous les jours de nouvelles. Je ne parle toujours que des cavernes ou abris qui ont été habités par les populations dont le renne était la principale nourriture. Si l'on compte en plus les stations à air libre de la même époque, on arrive à dépasser le nombre

(1) M. Desnoyers, auquel nous devons un travail sur les cavernes aujourd'hui classique.

(2) Il faudrait dire *quatre cents* si l'on tenait compte des *stations* de l'âge de la pierre qui, par la nature des silex travaillés et le caractère des ossements qu'elles renferment, se rattachent directement à l'époque des cavernes.

de quatre cents. Mais ce n'est pas seulement le nombre des cavernes habitées reconnu jusqu'ici en Gaule qui en constitue l'importance, c'est le caractère d'homogénéité qui se manifeste dans tous les produits des fouilles qui y ont été faites. En sorte qu'il n'y a pas là un réceptacle banal, pour ainsi dire, et d'époque indéterminée, comme le lit des rivières où, depuis l'origine du monde, tous les siècles peuvent être plus ou moins représentés au sein du sable et de la vase; il y a un ensemble d'habitations parfaitement circonscrites entre des dates certaines, relativement, du moins, à d'autres phénomènes du même ordre (1); je veux dire que la civilisation que j'appellerai *troglydique* commence à un moment déterminé, celui où les grands animaux de l'époque diluvienne, le mammoth, le rhinocéros, le grand cerf, l'ours des cavernes, c'est-à-dire l'ensemble des races dites éteintes va disparaître, et finit avec l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques, le *chien*, le *bœuf*, le *mouton*, le *porc*, et des céréales, le *froment*, l'*épeautre* et l'*orge*. Et ce ne sont pas là, Messieurs, des conjectures; cinq congrès internationaux ont déjà discuté ces faits, qui ont donné lieu à bien des hypothèses, à bien des appréciations diverses. Les hypothèses seront longtemps encore discutées. Les faits sont, aujourd'hui, universellement admis. Ce sont des faits d'observation.

Ces faits peuvent se résumer ainsi :

1° Sur le sol de l'ancienne Gaule existe un nombre considérable de cavernes, abris sous roche ou stations (plus de *quatre cents* déjà ont été explorées) dans lesquels ont séjourné, d'une manière fixe, une série plus ou moins longue de générations humaines.

2° Ces premiers *troglydites* ont assisté à la disparition du mammoth, du grand ours, du grand cerf, du rhinocéros, qui vivaient encore en Gaule lors du premier établissement de ces populations dans les grottes.

3° La principale nourriture des hommes des cavernes était le *renne* et le *cheval sauvage*; le renne surtout, dont les ossements se rencontrent en nombre considérable dans les cavernes habitées.

4° L'homme, à cette époque, avait pour toute arme des *silex* taillés à éclats, pour outils des *silex* également et des instruments en os et en bois. Il allumait dans les cavernes des foyers dont nous re-

(1) Il faut ajouter que les détritits à silex travaillés et ossements de renne, etc., sont dans quelques cavernes, comme celles de Lortet, recouverts de stalagmites qui les isolent complètement, depuis un temps considérable, des couches superficielles.

trouvons de nombreuses traces. L'art de la poterie, toutefois, paraît lui avoir été inconnu.

5° Cet homme, comme le prouvent déjà nombre de squelettes de provenances incontestées, avait la même conformation, la même taille moyenne que nous, le front élevé et portant tous les indices d'une race forte et intelligente (1).

6° Le temps pendant lequel les cavernes ont été habitées a été très-long. Il n'a pris fin qu'au moment très-nettement défini où se montrent, avec la pierre polie, les *monuments mégalithiques* et les *habitations lacustres* (2).

Nous avons plusieurs preuves de la durée considérable de la période troglodytique. C'est durant cette période que s'est développée la faune des *animaux émigrés*. Le *renne*, le *cheval sauvage*, le *saiga*, le *chamois*, le *bouquetin*, le *lagopède* pullulaient dans nos plaines et nos vallées des Pyrénées aux Alpes, des Alpes aux embouchures de la Meuse, à l'époque où les cavernes étaient habitées d'une manière fixe.

Ces animaux étaient, au contraire, déjà remontés vers le Nord ou s'étaient réfugiés sur les cimes neigeuses de nos hautes montagnes quand les cavernes commencèrent à être abandonnées. On en rencontre à peine trace soit dans les couches supérieures des cavernes où se montre la pierre polie, soit sous les dolmens, soit au milieu des habitations lacustres. L'ère des cavernes paraît donc avoir duré autant que celle des animaux émigrés. Mais nous avons une preuve *plus directe* de la persistance, pendant de longs siècles, des habitudes troglodytiques, une preuve matérielle incontestable : *c'est la puissance de la couche de détritits de certaines grottes* (3).

Écoutez ce que dit à ce sujet un habile géologue, M. Édouard Piette, à qui appartient la collection que *voici* (4), produit des fouilles

(1) Voir la remarquable publication de MM. de Quatrefages et Hamy, intitulée : *Crania ethnica*. Paris, 1873-74.

(2) « Entre les diverses époques paléolithiques on suit le développement régulier et logique de l'industrie ; on en trouve les transitions et les passages. . . Il n'en est plus de même entre le paléolithique et le néolithique (pierre polie) ; il y a là une large et profonde lacune, un grand hiatus. Il y a une transformation complète. » Gabriel de Mortillet, *Classification des diverses périodes de l'âge de la pierre*, dans le *Congrès de Bruxelles*, p. 440.

(3) Nous avons vu que les couches de détritits de la caverne de Thaïngen mesuraient trois mètres cinquante, au moins, dans la partie explorée jusqu'ici.

(4) Cette collection a été mise, après la séance, sous les yeux des membres de l'Institut qui ont bien voulu l'examiner.

qu'il a fait exécuter, sous sa direction, dans une des cavernes des Pyrénées, la grotte de *Gourdan* (Haute-Garonne) (1) :

« C'est sur les assises d'origine glaciaire où ne se voit encore
 « aucun vestige d'industrie humaine que l'homme s'est installé pen-
 « dant l'âge du renne. Cette première assise *glacière*, composée d'ar-
 « gile jaune et de rochers nus, sert, en effet, de base à une *couche*
 « de terre mêlée de cendres et de charbons, pleine d'ossements brisés et
 « de silex taillés (p. 6). Or, ce n'est ni l'action des glaciers, ni les
 « débordements des fleuves qui ont apporté les éléments de cette couche.
 « L'HOMME SEUL A ÉTÉ L'AGENT CRÉATEUR DE CES STRATES. Seul il les
 « a formées, peu à peu, en allumant du feu sous la voûte qui l'abri-
 « tait, en jetant autour de lui les restes de son repas, en abandon-
 « nant sur le sol les ossements des animaux dépecés, les outils en
 « silex émoussés, les os taillés hors d'usage, les ornements brisés
 « ou perdus. Pendant la longue série des siècles qu'il a fallu pour
 « former cette assise, des rochers ont continué de temps à autre à se
 « détacher de la voûte. L'homme les laissait dans la grotte quand ils
 « étaient trop gros, s'installait autour d'eux; et le sol en s'élevant
 « par l'accumulation des débris de cuisine finissait par les enfouir.
 « J'en ai mesuré un, dit M. Piette, qui n'a pas moins de trente mè-
 « tres cubes. Des stalagmites s'élançant de quelques-uns de ces blocs
 « s'unissent à des stalactites qui descendent de la voûte. Les assises
 « qui représentent l'âge du renne dans la grotte de *Gourdan* ont ordi-
 « nairement TROIS MÈTRES DE PROFONDEUR. En certains endroits,
 « elles atteignent SIX MÈTRES de puissance. Leurs strates supérieures
 « sont noirâtres et ont en moyenne un mètre d'épaisseur. Formées
 « presque exclusivement de cendres charbonneuses et de débris
 « divers, elles contiennent en grande abondance des aiguilles et des
 « flèches en bois de renne. Les gravures y sont mal conservées, pré-
 « cisément parce que l'action corrosive des cendres a dû hâter leur
 « destruction. Les strates inférieures sont jaunâtres et mêlées de
 « terre (2). Les gravures y ont une conservation parfaite. »

Cette description de la grotte de *Gourdan* ne laisse rien à désirer. Vous voyez de quel milieu sortent les silex et objets travaillés dont je vous apporte ici les spécimens les plus curieux, que M. Edouard Piette a bien voulu me confier pour vous être présentés.

(1) E. Piette, *la Grotte de Gourdan pendant l'âge du renne*, extrait des *Bulletins de la Société d'anthropologie* de Paris, séance du 18 avril 1873.

(2) Nous avons vu plus haut que dans la caverne de *Thaïngen* la couleur de la couche inférieure était également sensiblement différente de la couleur de la couche supérieure.

Vous pouvez vous figurer à peu près, d'après cet exposé, ce que doit être la caverne de *Thaïngen*.

Et quels sont les animaux que M. Piette a reconnus au milieu de ces amas de cuisine? *Avant tout* le RENNE, dont on a rencontré, estime-t-il, *trois mille mâchoires* (p. 27); 2° le cheval sauvage; 3° le cerf; 4° le *bos primigenius* (bœuf sauvage); 5° la chèvre sauvage; 6° le bouquetin; 7° le chamois; 8° le sanglier; 9° l'ours ordinaire; 10° le loup; 11° la martre; 12° le renard; 13° l'antilope saïga; 14° le campagnol; 15° le lièvre; 16° le lagopède; 17° le létras des saules, le *canard*, enfin, et peut-être, la *poule* (1).

C'est un ensemble d'animaux qui se retrouve presque sans variétés dans les cavernes habitées (2).

Le chien domestique, le mouton, le porc, le bœuf de labour ne se rencontrent point, au contraire, dans les listes dressées par les naturalistes les plus compétents à la suite de l'examen des ossements des cavernes. Nouvelle preuve que nous sommes en face d'une civilisation toute spéciale.

Eh bien, *quelles sont les représentations* figurées sur les bois de renne ou lames d'ivoire sortis des cavernes? Voici la liste des dessins recueillis par M. Piette dans la grotte de Gourdan : 1° le *renne*; 2° le *cheval*; 3° le *chamois*; 4° la *chèvre*; 5° l'*antilope saïga*; 6° l'*élan*; 7° le *bœuf sauvage*; 8° le *loup*; 9° le *sanglier*; 10° le *phoque*; 11° le *bouquetin*; 12° le *canard* (3).

Le renne, le cheval, la chèvre, le bouquetin, le loup, le canard, sont d'une ressemblance incontestable.

Or, ce sont là justement, Messieurs, les animaux au milieu desquels vivait l'homme des cavernes, qu'il avait sous les yeux, dont la chasse faisait sa principale occupation, la chair et la moelle sa prin-

(1) Les animaux signalés par M. Heim dans la caverne de Thaïngen sont, dans la couche noire : 1° le *lièvre*, qui reparait aussi dans la couche rouge; 2° le *renne*, en grande abondance; 3° le *cerf*, également abondant; le renne était plus abondant dans la couche noire que dans la couche rouge; 4° le *cheval*, dans les deux couches; 5° la *perdrix de neige*; 6° le *renard* ou le *loup*. Il faut se rappeler que M. Heim n'a fait qu'une seule fouille de quelques heures. MM. les régents de Thaïngen avaient de plus trouvé, dans les premiers jours, des lamelles bien conservées d'une molaire d'éléphant, une dent de hyène et des débris d'ours.

(2) M. Van Beneden a reconnu la présence des animaux suivants dans les cavernes de Belgique fouillées par M. Édouard Dupont : le renne, le cheval, le cerf, la chèvre, le bouquetin, le chamois, le bœuf, le sanglier, l'ours, le renard, le lièvre, le campagnol, le glouton et plusieurs espèces d'oiseaux. La faune était donc alors à peu près la même dans le midi et dans le nord de la Gaule.

(3) Je donne la liste dressée par M. Piette.

cipale nourriture. Quelques-uns de ces dessins sont, comme celui de *Thaïngen*, d'une merveilleuse exactitude. Un naturaliste seul ou un homme toujours en présence de l'animal a pu rendre, avec cette expression, ses allures et ses formes. Un de vos confrères de l'Académie des sciences, M. le docteur Roulin, à qui je les ai soumis et qui, mieux que personne, connaît et les animaux sauvages et les animaux domestiques, vous confirmera ces appréciations.

Vous pouvez d'ailleurs en juger vous-mêmes. Comparez au renne de Thaïngen les calques de rennes pris dans les ouvrages de Frédéric Cuvier (1), et de Richardson (2), et de Schreber (3), et que M. le docteur Roulin a bien voulu choisir lui-même. Je les dépose sur le bureau. De quel côté est la plus grande exactitude? Il serait difficile de le dire. Remarquez surtout les palmes dentelées du renne des cavernes, particularité généralement ignorée. Voyez avec quelle perfection elle est rendue sur notre bois de renne. Le dessin emprunté à Schreber n'est certainement pas plus saisissant. Ce sont là des détails qu'un faussaire n'inventerait pas.

Et maintenant, combien de cavernes à ossements travaillés connaissons-nous déjà (car les données de la statistique en pareille matière sont d'un secours précieux)? Nous en connaissons déjà quinze au moins, pour ne parler que des plus importantes. Dans le Périgord, les grottes ou abris déjà célèbres des *Eyzies*, de *Laugerie-Basse* et de *la Madelaine* (communes de Tursac et de Tayac). Dans les vallées pyrénéennes (Ariège, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées), les grottes d'*Alliat*, de *Massat*, d'*Aurensan inférieure*, de *Gourdan* et de *Lortet*. Les grottes ou abris de *Bruniquel*, au nombre de deux, dans le Tarn-et-Garonne; celles de *La Chaise* (commune de Vouthon) dans la Charente, de *Chaffaud* dans la Vienne, de *Châtel-Perron* dans l'Allier, de *Veyrier* dans la Haute-Savoie, et enfin de *Thaïngen* en Suisse. Je ne parle pas des grottes de Belgique où l'*art troglodytique* est beaucoup moins développé.

Le nombre des objets travaillés (4) extraits de ces grottes dépasse certainement un millier. Le nombre des silex ouvrés serait incalculable. C'est, comme vous voyez, tout un monde digne de la plus sérieuse attention.

(1) Frédéric Cuvier, *Mammifères du Muséum*.

(2) Richardson, *Fauna Borealis Americana*, p. 941.

(3) Schreber, *Zoologie*, pl. CCXLVIII, A, B, C, D et E.

(4) Nous comprenons dans ce nombre les aiguilles à chas, et les flèches et harpons en bois. Nous ne saurions dire quel est le nombre des objets sur lesquels ont été constatés des dessins. Ce serait une statistique utile à faire.

Mais il ne faut pas croire que les hommes des cavernes soient arrivés de prime abord et sans tâtonnement au degré de perfection qu'ils ont atteint comme artistes, permettez-moi le mot, car ils méritaient cette épithète. Les cavernes se divisent en deux groupes suffisamment distincts et qu'il est facile de reconnaître au musée de Saint-Germain, grâce à la classification méthodique apportée par M. de Mortillet au classement de la salle de la pierre. Le premier groupe, incontestablement le plus ancien, renferme des cavernes où le grand ours et le mammoth dominant (c'est l'âge du mammoth de Lartet). Aucun objet en os ou en bois travaillé ne s'y rencontre. Les os travaillés n'apparaissent que plus tard (1). C'est alors seulement que, dans les grottes du type dit de *la Madelaine* (âge du renne de Lartet), commencent à se multiplier les flèches barbelées, les bâtons de commandement sculptés ou gravés, les fines aiguilles en os, les harpons et poignards ornementés. Mais il est bon de remarquer qu'à cette époque le mammoth, le grand ours, le cerf mégacéros ont disparu depuis longtemps. On n'en trouve plus trace dans les couches qui contiennent les beaux dessins que je mets sous vos yeux. L'art de *la Madelaine*, pour lui donner le nom du groupe auquel il appartient, n'est donc point un art primitif. Il n'apparaît qu'après de longs siècles de tâtonnement, il représente le point culminant auquel les *artistes* des cavernes ont pu arriver après de longs efforts.

Il n'est peut être pas défendu de croire que cet art ne s'est même définitivement développé qu'au contact des hommes de la pierre polie (2).

(1) M. de Mortillet (*Congrès de Bruxelles*, p. 436) admet une époque intermédiaire à laquelle il donne le nom d'*époque de Solutré*; l'existence de cette époque ne me paraît pas encore nettement démontrée. Les silex de Solutré appartiennent certainement à un type spécial, mais est-ce une raison pour en faire une époque distincte? Il me semble plus prudent de ne reconnaître, jusqu'à nouvel ordre, que deux *grandes époques* : celle du silex sans mélange d'os ou bois travaillé avec présence du mammoth et de l'ours des cavernes, et celle du *bois travaillé* avec prédominance du renne. M. de Mortillet reconnaît lui-même qu'il y a débat au sujet de l'époque de Solutré, Les deux autres grandes époques sont, au contraire, reconnues par tout le monde. « Le travail grossier et primitif de l'époque du Moustier, dit M. de Mortillet, se transforme et fait place à Solutré, et dans les cavernes du même type, à un travail de la pierre beaucoup plus perfectionné, tellement perfectionné même que quelques personnes ont cru que cette époque devait servir de transition entre la pierre taillée et la pierre polie. Mais cette supposition n'a pas de fondement. » Il n'en est pas moins vrai qu'elle est encore soutenue par de très-bons esprits.

(2) Voir la statuette de femme, en ivoire à moitié poli, trouvée à Laugerie-Basse (Dordogne) en 1865, et faisant partie de la collection de M. le marquis de Vibraye. Note de M. de Vibraye dans les *Comptes rendus de l'Acad. des sciences*, t. LXI, séance du 5 septembre 1865. Tirage à part, avec planche, f. 2.

En tous cas, Messieurs, tous les faits dont nous venons de dérouler rapidement le tableau devant vous, et dont le nombre s'accroît tous les jours, ne peuvent, vous le comprenez déjà, être attribués à des jeux du hasard. La coïncidence répétée des mêmes silex avec les mêmes espèces d'animaux sauvages, autour de foyers allumés par l'homme sur des points si distants les uns des autres, en Belgique, en Aquitaine, en Périgord, en Suisse; l'absence de toute *Pierre polie*, aussi bien que de *vases en terre* et d'animaux domestiques dans les mêmes cavernes; l'identité des procédés de gravure à *Gourdan*, à *Laugerie-Basse*, à *Thäingen*; la conformité des types gravés avec les espèces alors vivantes et dont quelques-unes sont devenues, depuis, si rares parmi nous, ou même, comme le renne, ont complètement disparu de nos contrées; tout cela, ce me semble, doit faire disparaître tout doute de votre esprit.

Reste à savoir jusqu'à quelle profondeur nous devons descendre dans la série des couches historiques pour arriver à l'ère où les nomades chasseurs de rennes dominaient dans nos montagnes et nos vallées.

C'est là une question des plus importantes et dont il nous est impossible de ne pas dire un mot ici, bien que nous nous soyons interdit tout empiétement sur le terrain de la géologie. Si, en effet, l'époque où les cavernes ont commencé à être habitées en Gaule est indéterminable aujourd'hui par le seul secours de l'archéologie, si c'est même un problème qui nous parait d'une manière absolue ne pouvoir de longtemps sortir du domaine des hypothèses, dans l'ignorance où nous sommes des lois météorologiques qui ont présidé aux changements de climat et de faune que cette longue période paraît avoir traversés depuis l'âge du mammouth jusqu'à la fin de l'époque du renne, il semble moins audacieux de se demander vers quel siècle approximativement ont pris fin les habitudes troglodytiques. Pour nous, qui n'admettons point d'époque intermédiaire entre l'âge des cavernes et l'âge de la pierre polie, la question revient à déterminer le commencement de la grande révolution à laquelle nous devons, avec la pierre polie, l'introduction dans nos contrées des animaux domestiques. Or, la solution du problème ainsi retourné devient beaucoup plus simple. Il n'est plus compliqué de toutes ces considérations de modifications de faune, de flore, de climat, de retrait ou de retour des glaciers, qui obscurcissent si singulièrement la question des cavernes habitées, en ouvrant à l'imagination les perspectives les plus lointaines. Avec la *Pierre polie*, nous nous trouvons dans de tout autres conditions. Tout, à cette époque, appartient déjà au monde

actuel, à notre monde historique. Non-seulement nous sommes déjà en présence de groupes humains qui ont pour le moins les plus grands rapports avec les races actuelles de l'Europe, mais nous savons que ces hommes vivaient avec les mêmes *animaux domestiques* que nous, qu'ils cultivaient la terre, bâtissaient des monuments funéraires dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui, et offraient l'aspect d'une société régulièrement établie. Bien qu'il semble y avoir, au premier abord, comme on l'a dit, entre l'époque des cavernes et l'époque de la pierre polie un immense hiatus, ces deux époques se touchent incontestablement.

Aux *silex taillés à éclats*, aux lames de couteaux de *Gourdan*, de la *Madelaine* ou de *Thaïngen*, succèdent tout à coup non pas seulement des haches polies en *silex*, mais en *Pierre dure*, *serpentine*, *chloromélanite*, *fibrolithe*, *saussurite*, *jadéite*, et peut-être jade ou néphrite, minéral que nous ne retrouvons plus en Europe (1). On rencontre, à côté des grossières rondelles en coquillage, des grains de colliers en *calais*, espèce de turquoise qu'il faudrait aujourd'hui aller chercher au moins dans le Caucase. Je dépose sur le bureau onze haches en *néphrite* ou *jadéite* (quatre en néphrite, sept en jadéite) appartenant, l'une au musée de Saint-Germain, les autres à la collection du Dr Gross, de Neuveville (Suisse), qui a eu la gracieuseté de me les confier; toutes proviennent des stations de la pierre polie du lac de Bienne, *Locras* et *Gérofin* (2). Vous pouvez juger par ces spécimens

(1) M. de Fellenberg, à qui M. le Dr Gross avait communiqué six haches provenant de la station de Locras, les détermine ainsi :

N° 1.	845,575 grammes.	4,364 densité.	Jadéite.
2.	363,660 »	3,348 »	»
3.	138,045 »	3,004 »	Néphrite.
4.	73,085 »	3,021 »	»
5.	22,155 »	2,996 »	»
6.	17,467 »	2,990 »	»

Il ajoute : « Quoique le nombre des hachettes de jadéite et de néphrite recueillies dans nos lacs soit petit comparativement à celui des haches façonnées avec des pierres indigènes, leur présence ne dénote pas moins, selon moi, une *immigration de peuples ayant apporté ces objets avec eux*. Car la néphrite n'est connue comme indigène qu'en Turkestan et en Sibérie, aux environs du lac Baïkal. La jadéite vient de la Chine, de la province de Kiang-Si, au sud de Nankin. » *Les Habitations lacustres du lac de Bienne*, par le Dr Gross, p. 8 (1873).

(2) J'ai confié ces haches, avec l'autorisation de M. le Dr Gross, à M. Damour, si connu par ses belles analyses minérales. J'attends le résultat de ses recherches, qu'il sera curieux de rapprocher des travaux de M. de Fellenberg. La *Revue archéologique* publiera les analyses de M. Damour. Cette question de la nature et de la provenance des haches polies en pierre dure est, en effet, des plus importantes.

de la distance qui sépare, sous le rapport du travail de la pierre, les populations de *l'âge du renne* de celles de *l'âge de la pierre polie*. D'un autre côté, la distribution géographique des monuments (*dolmens et allées couvertes*) qui caractérisent cette seconde époque de la pierre, dite époque *néolithique*, en opposition à la première, celle des cavernes, dite *paléolithique*, est toute différente, comme la *carte des dolmens* suspendue dans la salle, à côté de la *carte des cavernes*, le démontre amplement (1). Enfin les objets et animaux associés à la pierre polie sont, comme je l'ai dit plus haut, tout autres que ceux des cavernes à l'époque du renne.

Il y a donc bien, dans la marche de la civilisation en Gaule comme plusieurs naturalistes l'ont remarqué, un véritable hiatus entre les deux époques (2). Il y a là deux couches de civilisations superposées; et s'il y a progrès de l'une à l'autre, progrès évident, c'est un progrès subit et à un certain moment, pour ainsi dire instantané. Pourtant les deux époques se touchent sans qu'il soit possible de placer entre elles aucune période intermédiaire. Des faits, des faits hors de toute contestation, prouvent que toutes les fois qu'il y a coïncidence dans les stations des deux époques, la pierre polie se trouve directement et sans intermédiaire superposée aux débris de l'âge du renne. M. Piette me paraît avoir parfaitement démontré cette vérité par de nombreux exemples tirés de ses propres fouilles (3).

Mais n'y a-t-il pas, de cette lacune apparente dans la marche de la civilisation en Gaule, une explication bien simple et conforme aux données générales de l'histoire? C'est que les populations de l'âge de la pierre polie étaient des populations nouvelles venues du nord-est en particulier, selon nous, mais exceptionnellement aussi, quoiqu'en moindre nombre, du Caucase, par la vallée du Danube. Ces populations apportaient avec elles des industries inconnues jusque-là, les animaux domestiques, l'art de l'éleveur du bétail, et des habitudes agricoles et sédentaires en opposition complète avec les habitudes plus nomades des chasseurs de rennes. Cela ne doit point nous étonner. L'histoire, en effet, nous montre que partout aux *autochtones* ou *indigènes* ont succédé des populations venues d'Orient.

(1) On peut voir ces cartes au Musée de Saint-Germain, où elles sont déposées.

(2) Quelques esprits aventureux ont même été jusqu'à prétendre qu'entre les deux époques, pendant une assez longue période, la Gaule méridionale avait dû être inhabitée. Ce sont là des hypothèses sans aucun fondement.


(3) E. Piette, *la Grotte de Gourdan*, p. 18 et suivantes.

Mais, Messieurs, l'âge de la pierre polie, tout tend à le démontrer (1), fut de très-bonne heure pénétré par l'invasion restreinte d'abord, puis bientôt très-sensible du bronze oriental. Or ces objets en bronze, que nous recueillons, que nous touchons, dont nous pouvons analyser le métal et étudier les formes, nous les retrouvons identiques, ainsi que je l'ai déjà dit (2), dans les îles de la Grèce, sur les bords de la Baltique, comme dans les Îles Britanniques, en Suisse, en France et en Italie. Nous pouvons même déterminer approximativement la date initiale de cette importation des métaux en Europe. Cette date ne peut guère dépasser le vingtième siècle avant notre ère, dix-neuf cents ans environ avant Jésus-Christ (3).

Accordons à la pierre polie, période à laquelle personne n'assigne une très-longue durée, deux mille ans, cela nous reporterait à l'époque des premières dynasties égyptiennes. L'âge de la pierre polie aurait donc commencé, en Gaule, à peu près avec Ménès et finirait avec Abraham. Ne sommes-nous pas là en pleine histoire, et n'est-ce pas trop isoler la Gaule du reste du monde que de donner à ces temps si rapprochés de nous le nom de *temps anté-historiques*? N'est-ce pas une grande exagération aussi que de prétendre que l'étude de ces temps revient bien plutôt aux naturalistes qu'aux érudits? Non, Messieurs, ces études, dès que l'on sort des époques diluviennes, dès que l'on a dépassé l'âge du mammouth et du grand cerf et que l'on atteint la fin de l'âge du renne, sont pleinement de votre domaine; elles vous appartiennent de droit. Les géologues et les naturalistes peuvent vous signaler des faits nouveaux, mais c'est à vous de les interpréter et de les mettre en œuvre. On ne sait pas assez quels trésors historiques renferme la mythologie bien comprise, combien de faits réels cachent les vieilles épopées, et ce que l'étude de l'ornementation seule des vases et ustensiles des temps primitifs contient de renseignements précieux. La branche nouvelle de la science qui se développe aujourd'hui est sans

(1) Voir, au Musée de Saint-Germain, la vitrine contenant les premiers bronzes trouvés sous les dolmens, en comparant ces objets aux objets similaires déposés dans la vitrine de l'île de Chypre.

(2) Note sur les bronzes étrusques de la Cisalpine (tirage à part de la *Revue archéol.*), p. 5.

(3) C'est là la date à laquelle presque tous ceux qui se sont occupés de ces questions sont arrivés, bien que par des voies très-différentes. C'est en particulier la date assignée par M. Fouqué aux éruptions volcaniques de Santorin, qui semblent marquer pour la Grèce l'âge de transition de la pierre au bronze. Voir Fouqué, *Archives des missions*, 2^e série, t. IV (1867). D'un autre côté, la *Chronique* de Paros place en 1432 avant notre ère l'introduction des premiers artistes métallurges en Grèce. 

doute surtout, ainsi que l'a si bien dit l'un de vos confrères, *extra-littéraire*; mais il n'y a rien là, à proprement parler, d'*anté-historique*. Les faits nouveaux, révélés depuis une vingtaine d'années, apportent un accroissement notable à l'histoire; ils ne sont pas, si ce n'est pour l'époque diluvienne, en dehors de l'histoire. Ce sont là des vérités que l'on ne saurait trop répéter et qui, méconnues, pourraient jeter l'archéologie nouvelle dans les voies les plus fausses.

L'époque des cavernes se rattache elle-même étroitement à cette chaîne indissoluble des temps historiques. Les troglodytes n'ont point, en effet, disparu avec l'avènement de la pierre polie. Les anciens n'ignoraient point l'existence de cette phase obscure qu'avaient traversée certains groupes humains. Ouvrez Pline, vous y lisez cette phrase : « *Laterarias ac domos constituerunt primi Euryalus et Hyperbius fratres Athenis. Antea specus erant pro domibus* (1). »

Diodore de Sicile n'avait-il pas dit avant Pline, « que les premiers hommes menaient une vie misérable, qu'ils étaient sans abri et se réfugiaient l'hiver *dans les cavernes* (2) »? Et Strabon ne nous apprend-il pas que de son temps encore « les *Parati*, les *Sossinati*, les *Balari*, et les *Aconites* de Sardaigne, vivaient *dans des grottes* (3) »? Je ne vous rappellerai pas la fameuse phrase de Florus touchant les Aquitains; elle a été citée par tous ceux qui se sont occupés des cavernes : « *Aquitani, callidum genus, in speluncas se recipiebant, [Cesar] jussit includi;* » ni celle de Tacite, touchant les Germains, « *qui solebant subterraneos specus aperire..... suffugium hiemi et receptaculum frugibus* (4) », quoiqu'il soit bien permis de voir encore là des restes d'anciennes habitudes troglodytiques. Mais celui de vos confrères qui représente ici plus spécialement la géographie me reprocherait de ne pas me souvenir qu'au quatorzième siècle une partie des îles Canaries était encore habitée par des troglodytes : « *Les hommes ne construisent point de maisons*, dit Cadamosto,

(1) Pline, *Hist. nat.*, liv. VII, c. LVII, 4, édit. Littré, t. I, p. 311. « Euryalus et Hyperbius frères établirent les premiers à Athènes les fabriques de brique et les maisons; auparavant c'étaient les cavernes qui servaient de demeure. »

(2) Diod. Sic., I, 8. « Ἐκ δὲ τοῦ κατ' ὀλίγον ὑπὸ τῆς πείρας διθασκαμένους εἰς τὰ σπήλαια καταφεύγειν ἐν τῷ χειμῶνι κ. τ. λ. » Diodore, liv. III, c. 15, parle, de plus, de troglodytes vivant encore de son temps autour du golfe Arabique. Il va même jusqu'à donner à l'une de ces contrées le nom de Troglodytique. « Περὶ δὲ τῶν κατοικούντων τὴν τε παράλιον τοῦ Ἀραβίου κόλπου καὶ Τρωγλοδυτικῆν. »

(3) Strab., liv. V, p. 225. « Πάρατοι, Σοσσινάτοι, Βάλαροι, Ἀκόνιτες, ἐν σπηλαίοις οἰκούντες. »

(4) Tac., *Germ.*, ch. XVI.

ils n'habitent que les grottes des montagnes, leurs armes sont des pierres et des espèces de javelots ou lances de bois aussi dur que le fer et dont la pointe est armée d'une corne aiguë et durcie au feu (1). » Ne se croirait-on pas au milieu de nos hommes des cavernes de l'âge du renne ? C'est ainsi que le passé se relie au présent et que nous pouvons étudier les *âges primitifs*, non-seulement dans les nouveaux musées (2) qui se fondent partout en Europe, mais dans les textes que nous ont transmis les auteurs anciens et dans les relations des voyageurs modernes.

Les découvertes de la nature de celle qui vient d'être faite en Suisse sont donc du plus grand intérêt historique, sans être appelées pour cela à bouleverser en rien l'économie générale de l'histoire. Elles sont un accroissement, un complément, quelquefois une éclatante confirmation de la tradition écrite ou chantée : elles n'en sont point la contradiction.

En somme, il est prouvé que l'homme a vécu en Gaule après les temps quaternaires, à une époque où le renne errait en grandes troupes dans le midi de la France. Les cavernes étaient alors sa principale, peut-être sa seule habitation, et il ne rompit avec ces habitudes troglodytiques que quand de nouvelles populations venues de l'Est lui apportèrent la vie pastorale et agricole.

Dans mon voyage en Danemark, pendant le Congrès international de 1868, j'entendais dire que c'était une croyance des hommes du nord de la Norwège que *là où la vache avait brouté, le renne ne broutait plus; qu'il y avait incompatibilité absolue entre cet utile mais sauvage animal et nos animaux domestiques*. Les zoologistes vous diront si le fait de l'apparition des races domestiques en Gaule suffit pour y expliquer la disparition du renne à l'époque de la pierre polie (3); les archéologues, les érudits et les historiens se contenteront, jusqu'à nouvel ordre, de constater un fait indiscutable, à savoir que, quelque reculé que puisse être dans le passé le moment où les populations troglodytiques ont apparu en Gaule, elles y ont vécu progressant toujours, mais dans un cercle très-étroit, jusqu'au

(1) *Mémoires de la Société d'ethnologie*, t. I (1^{re} partie), p. 137. Mémoire de M. Sabin Berthelot.

(2) Des musées de ce genre existent aujourd'hui, pour ne parler que des principaux, à Copenhague, Stockholm, Hanovre, Schwerin, Mayence, Zurich, Berne, Milan, Parme, Reggio, Bologne, Florence et Pérouse. Le Musée de Saint-Germain, grâce à de nombreux moulages, réunira bientôt les principaux spécimens contenus dans ces divers musées.

(3) Voir E. Piette, *Grotte de Gourdan* (l. c.).

moment où elles ont été, on peut dire, civilisées par les peuplades de la pierre polie, époque qui est loin de se perdre dans la nuit de temps et qui touche, au contraire, incontestablement, par les rapports de ces populations avec les pays où la métallurgie est née, aux temps absolument historiques.

Sur un seul point les populations troglodytiques paraissent avoir montré une merveilleuse vocation : les *arts du dessin*, qu'elles ont poussés dans un sens réaliste très-remarquable à un degré assez avancé pour faire, aujourd'hui encore, notre étonnement. Il est à croire que sous tous les autres rapports elles seraient restées stationnaires comme les populations des îles du Sud ou même des îles Canaries, si la lumière ne leur était pas venue du dehors.

A certains égards, on pourrait faire la même remarque relativement aux hommes de la pierre polie. Les hommes de cette période bien supérieure à la précédente (1), ne surent point, par la seule vertu de leurs propres forces, sortir du cercle étroit où ils étaient renfermés. Des étrangers leur apportèrent les métaux et une nouvelle organisation sociale (2). C'est là un fait sur lequel j'aurai l'honneur d'attirer bientôt votre attention, mais sur lequel vous me pardonnerez de ne pas insister aujourd'hui : ce serait abuser de votre bienveillance.

Des philosophes théoriciens ont prétendu que l'homme avait été partout condamné à passer successivement, et comme par une loi de sa nature propre, de l'état de chasseur nomade à celui de pasteur, puis d'agriculteur, avant d'arriver à l'état social parfait. Jusqu'ici les faits démentent ces théories, au moins pour l'Europe. Les premières générations d'hommes livrées à elles-mêmes n'ont nulle part, dans nos contrées, su dépasser une certaine limite qui semble celle que la Providence avait assignée au développement de leurs facultés isolées. A deux reprises différentes, en Gaule, ce sont de nouveaux groupes humains qui sont venus faire sortir de leur sommeil les populations antérieures avec lesquelles elles semblent ensuite s'être fondues, leur communiquant, mais peut-être aussi leur empruntant des aptitudes nouvelles.

(1) Toutefois, il faut remarquer que l'art du dessin disparaît avec l'âge de la pierre polie pour ne reparaitre qu'à l'époque de l'introduction du fer en Gaule. Il y a là un fait qui paraît tenir à des doctrines religieuses. On sait que certains peuples, encore aujourd'hui, regardent comme une profanation la reproduction d'êtres animés.

(2) Dont la base était le druidisme.

Il semble que la loi providentielle du progrès obéisse à la loi économique de la division du travail. Chaque groupe humain, à mesure qu'il se constitue, paraît avoir son rôle tout tracé. Il apporte ainsi sa part au trésor qui, s'accumulant de siècle en siècle, devient le patrimoine inaliénable de l'humanité.

Qui sait si, à ce point de vue, nous ne serons pas un jour obligés de reconnaître que le contingent des populations troglodytiques dans l'apport commun de la civilisation européenne a été les arts du dessin ?